



Le « Plume = Tambour »



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLIERS-SOUS-GREZ - JUIN 2026 - N°130

Sommaire

- P 01 Édito
- P 03 Présentation de la nouvelle équipe
- P 04 Composition des représentations et commissions communales
- P 07 Conseils municipaux
- P 17 ACTUALITÉS
- P 17 Compte-rendu réunion "Abris pour chevaux"
- P 18 HIER
- P 20 ENVIRONNEMENT
- P 20 Le cimetière fleuri
- P 21 INFOS UTILES
- P 21 Arrêt de l'ADSL
- P 22 Santé
- P 24 VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS CULTURELLES
- P 27 DÉTENTE
- P 28 INFOS PRATIQUES ET AGENDA

Comité de rédaction : C. Ballay - C. Groetzinger - F. Hubert - D. Le Golvan
 Mise en page : V. Bach - Impression : Paroi-services - 01 64 24 24 44 - 77 Recloses



© Cindy Violette

L'équipe municipale vous souhaite un bel été, en pleine détente et en toute sérénité !
 Nous comptons sur vous pour nous retrouver à la rentrée, avec vos idées pour Villiers.

Édito

Chères Villaronnes, chers Villarons,
 chères Busсотines, chers Busсотins,

Toute l'équipe municipale et moi-même tenons à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée à l'issue du scrutin du mois de mars dernier. A cette marque de confiance nous tâcherons de répondre au mieux, dans la continuité de ce qui a été accompli lors de la mandature précédente et par l'équipe de

suite édito ...

... suite édito

Thierry Masson, de manière que chacun et chacune d'entre vous se sente concerné par nos projets.

Ce sera en effet notre priorité pour ce mandat : toutes générations confondues, chaque habitant et habitante pourra, durant ces six années à venir, trouver sa place dans nos initiatives, des plus jeunes aux personnes les plus âgées, pour entretenir une vraie vie de village, ce qui est déjà la marque du bien vivre à Villiers. A travers, par exemple, des animations sportives, des fêtes populaires, des manifestations culturelles et tout ce qui pourrait améliorer la qualité de vie communale, nous souhaitons ne laisser personne de côté.

Et pour que tout cela se concrétise, vous le savez déjà, tout ne peut pas reposer uniquement sur les épaules d'une équipe municipale, sur le travail et le dévouement de nos employés et sur le dynamisme des associations. Nous avons besoin de sang neuf, de bras supplémentaires, d'idées innovantes, de points de vue contradictoires, enrichissants et finalement complémentaires, pour réaliser les projets. Et ce sera le rôle de ceux et celles qui participeront aux commissions avec les élus(e)s de contribuer à la préservation voire à l'amélioration de la qualité de vie sur Villiers et Busseau.

En bref, rien de bien et beau ne pourra se faire sans vous

Christine Groetzinger
Maire de Villiers-sous-Grez



Le chœur du Conseil municipal célébrant la fin du mandat de Thierry le vendredi 13 mars.



Toast à notre nouvelle maire, Christine Groetzinger, le dimanche 15 mars.

Présentation de la nouvelle équipe municipale



Philippe AUBAIN - 62 ans
Retraité



Jean-Pierre BECKER - 68 ans
Retraité comédien



Brigitte CENDRES - 72 ans
Retraîtée assistante sociale



Delphine CHANGENET - 49 ans
Commerçante



Chloé CHOTARD - 38 ans
Thérapeute à médiation équine



Didier COLIN - 71 ans
Retraité agricole



Morgane COLLET - 37 ans
Sellière maroquinnière



Judith VERHAEGHE - 41 ans
Médiatrice en santé mentale



Christine GROETZINGER - 69 ans
Retraîtée



Gaëtan JOUSSAIN - 36 ans
Mécanicien agricole itinérant



Erin KRIEG - BONFILS - 38 ans
Gestionnaire du foyer



Arnaud LARDON - 43 ans
Directeur scientifique d'un
organisme de formation



Davis LE GOLVAN - 57 ans
Enseignant



Antonin LEROY - 33 ans
Educateur sportif



Hélène VERBOCKHAVEN - 53 ans
Ingénieur

COMPOSITION DES REPRESENTATIONS COMMUNALES

Représentations communales	Interlocuteurs
Gestion des jardins communaux	Didier Colin
Référents sécurité incendie	Brigitte Cendrès - Didier Colin Erin Krieg - David Le Golvan
Service technique	Didier Colin
Cantine scolaire	Erin Krieg - Morgane Collet
Ecole Villiers	Erin Krieg
Référente de l'agrément service civique	Christine Groetzinger
Référents gendarmerie	Jean-Pierre Becker - Christine Groetzinger
Porte-drapeau pour les commémorations	Thomas Bonfils
Référente du Hameau de Busseau	Hélène Verbockhaven
Porte-parole des agriculteurs	Gaétan Jousain
Référents Médiathèque	Jean-Pierre Becker - David Le Golvan
Référents décoration Noël	Martine Melet - Christine Groetzinger Erin Krieg - Didier Colin
Gestion de l'utilisation "Maison des Associations" 3 rue de l'archant	Chloé Chotard - Christine Groetzinger
Vie associative - Subventions des associations	Erin Krieg
Gestion des locations du foyer par les particuliers	Brigitte Cendrès - David Le Golvan
Gestion de la réservation du foyer par les associations	Erin Krieg
Relation avec l'office du Tourisme de Nemours	Jean Pierre Becker David Le Golvan
Relation avec les journaux et médias	Christine Groetzinger - Erin Krieg David Le Golvan
CCAS - Centre Communal d'Action Sociale	Christine Groetzinger, Présidente 4 élues : Brigitte Cendrès (Vice-Présidente), Erin Krieg, Judith Verhaeghe, Morgane Collet 4 administrées : Nathalie Marlin, Sylvie Lepage (UDAF), Anne Laure Poulain, Catherine Ceraudo
RPI - Regroupement Pédagogique Intercommunal	Villiers sous Grez : Christine Groetzinger, Erin Krieg (Vice Présidente), Morgane Collet, Arnaud Lardon Recloses : Sonia Risco (Présidente), Rémi Hundertmarkt, Sarah Chassigneux, Pierre Lancey

COMMISSIONS MUNICIPALES - PRÉSIDIÉES PAR LE MAIRE

Commission : Travaux, voirie, patrimoine et énergie	Didier Colin	Bénévoles
Patrimoine	Didier Colin - Christine Groetzinger	Yves Lechevallier
Energie	Gaëtan Jossain	
Circulation/Stationnement/mobilité	Philippe Aubin - Gaëtan Jossain	
Sécurité routière	Philippe Aubin - Gaëtan Jossain	
Voirie/routes	Philippe Aubin - Gaëtan Jossain	
Chemins communaux, agricoles et forestiers/sentiers pédestres	Didier Colin	Thierry Masson - Nelly Amiot - Marcel Amiot
Commission : Bien Vivre à Villiers et Urbanisme	Erin Krieg	Bénévoles
Santé/Accès aux soins/prévention	Judith Verhaeghe - Arnaud Lardon	Charlotte Vallaud
Petite Enfance	Morgane Collet	
Entretien et embellissement du cimetière	Chloé Chotard	Ingo Dettmer - Francoise Hubert - Agnès Colin- Sylvie Anoine - Alice Mills
Environnement/Aménagement/Embellissement/transition écologique	Chloé Chotard - Gaëtan Jossain	
Urbanisme : révision du PLU, préparation du SCoT pour mars 2027	Christine Groetzinger - Erin krieg	
Evènements culturels et festifs pour tous Théâtre, concert, Fete Nationale, Animations conviviales	Jean-Pierre Becker Delphine Changenet Brigitte Cendrès	Yves Lechevallier
Jeunesse/sports	Antonin Leroy - Arnaud Lardon	
Economie locale/commerces	Delphine Changenet	
Soutien aux Seniors/Solidarité intergénérationnelle	Brigitte Cendrès Christine Groetzinger	
Commission : Information & communication	David Le Golvan	Bénévoles
Plume Tambour : comité de rédaction et de relecture	David Le Golvan - Christine Groetzinger	Francoise Hubert - Catherine Ballay
Panneau Pocket	David Le Golvan - Judith Verhaeghe	
Gestion technique du site internet communal	David Le Golvan	

Commission : Finances	Hélène Verbockhaven	Bénévoles
Budget/Finances	Hélène Verbockhaven - Christine Groetzing - Didier Colin - Arnaud Lardon	Yves Lechevallier - Oscar Bocci Thierry Masson
Gestion	Hélène Verbockhaven - Christine Groetzing	
Recherche de subventions	Hélène Verbockhaven	

Commission de contrôle : révision des listes Electorales	Brigitte Cendrès	Bénévoles Alain Champion Sylvain Gauthier
---	-------------------------	--

Commission Appel d'Offres et MAPA (Marché A Procédure Adaptée)	Présidente	3 Titulaires	3 suppléants
Une réunion par an	Christine Groetzing	Didier Colin Hélène Verbockhaven Delphine Changenet	

Commission communale des Impôts directs CCID	Présidente	6 Titulaires	6 suppléants
	Christine Groetzing	Alain Champion Thierry Masson Delphine Changenet Erin Krieg David Le Golvan Didier Colin	Brigitte Cendrès

APPEL A BENEVOLES



Nous vous rappelons que les commissions peuvent être transversales, cumulatives et non limitées en nombre selon les différentes demandes des administrés.

Dans le tableau ci-dessus, vous trouverez le nom de vos élus, de vos interlocuteurs et interlocutrices pour chaque commission. Tout volontaire est libre d'y participer quand il le désire sans nécessité d'engagement sur toute la mandature.

Nous comptons sur la collaboration de chacun pour répondre au mieux à vos attentes, celles que vous avez exprimées notamment lors de notre campagne.

Vous étiez nombreux, et nous vous en remercions, à répondre à notre enquête. Il faut désormais concrétiser cette volonté de vous investir en vous faisant connaître à la mairie en tant que participant.

Résumé du Conseil municipal du 10 mars 2026

Les compte rendus de Conseils municipaux sont consultables dans leur version intégrale sur notre site : www.villierssousgrez.fr

DÉLIBÉRATIONS

■ Transfert Financier au SMEAPN

Le présent procès-verbal a pour objet de constater le transfert effectif par la commune de Villiers-sous-Grez au SMEAPN (Syndicat Mixte d'Eau et Assainissement du Pays de Nemours) des compétences suivantes :

- distribution de l'eau potable,
- assainissement collectif en réseau unitaire et pour partie en réseau séparé (assainissement et eau pluviale),
- dans les conditions prévues par les statuts du Syndicat et la réglementation en vigueur.
- Le transfert des compétences prend effet à compter du 27 janvier 2026 confirmé par l'arrêté inter-préfectoral.
- À compter de cette date, le SMEAPN se substitue à la Commune pour l'ensemble des missions, droits et obligations liées à ces compétences.

Transfert financier :

Afin d'assurer la continuité financière des services transférés notamment la fin de construction de la Station d'épuration, la Commune procède au transfert de trésorerie selon le détail suivant :

• Assainissement :
Fonctionnement 177 151,57 €
Investissements : 262 848,43 €
Soit un total de 440 000 €

• Distribution d'eau potable :
Fonctionnement : 66 663,32 €
Investissement : 36 125,68 €
soit un total de 102 789 €

Soit un montant total transféré de 542 789 € au profit du SMEAPN qui se décompose ainsi :

Fonctionnement : 243 814,89 €
Investissement : 298 974,11 €

Ces sommes seront versées par la Commune au Syndicat selon les modalités comptables arrêtées conjointement avec le comptable public compétent. Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le transfert financier, et autorise M. le maire à signer

tous documents s'y rapportant.

Demande de subvention Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR/ La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

M. le maire explique qu'il est urgent de mettre aux normes incendie le foyer Jean-Louis Garban.

Il présente les devis suivants :

- Société PARFLAM exutoires de fumée d'un montant de 10 295,75 € HT 12 354,90 € TTC

- Société YOVE portes coupe-feu d'un montant de 1908 € HT 2289,60 € TTC

- 12 203,75 € HT et 14 644,50 € TTC et le plan de financement correspondants.

Dépenses : 14 644,50 €

Dotation : 9763,00 €,

Reste à charge 4881.50 € dont 2440.75 € de TVA.

Monsieur le maire demande d'approuver la demande de subvention DETR / DSIL de 9 763,00 €.

✓ Les membres approuvent ce projet à l'unanimité, arrêtent les modalités de financement et autorisent à l'unanimité le maire à solliciter une aide au titre de la DETR / DSIL 2026.

✓ Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, la demande de subvention DETR/DSIL

Budget primitif Commune 2026

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif Commune arrêté lors de la réunion de la commission des finances le 13 février 2026, comme suit :

SECTION	FONCTIONNEMENT	BUDGET 2026	
		Dépense	Recette
Compte	Désignation		
23	Virement à la section investissement	90000	
60611	Fournitures non stockables	5960	
60612	Energie électricité	39000	
60621	Combustible	200	
60622	Carburant	3250	
60631	Fournitures d'entretien	1000	
60632	Fournitures de petit équipement	6806	
60633	Fournitures de voirie	2000	

60636	Vêtements de travail	996	
6 064	Fournitures administratives	1000	
6065	Fournitures non stockées livres, disques ...	250	
6068	Autres fournitures	100	
611	Contrats de prestations de service	7500	
6 13	Locations	1000	
61521	Entretien de terrain	1000	
61524	Entretien et réparations sur bois et forêts	500	
615 231	Entretien et réparations voiries	12000	
615 232	Entretien et réparation de réseaux	1000	
61 551	Matériel roulant	8000	
6156	Maintenance	9000	
6 161	Assurances multirisques	5000	
6168	Autres Primes d'assurance	4000	
617	Etude et recherche	15000	
618	Documentation générale et technique	3000	
6218	Autre personnel extérieur	5000	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4000	
623	Publicités, publications, relations publiques	8000	
625	Déplacements et missions	1700	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	8500	
627	Services bancaires et assimilés	10	
6281	Concours divers (cotisations)	500	
6283	Frais de nettoyage des locaux	14500	
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	3000	
635	Impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	3400	

6411	Personnel titulaire	140000	
6413	Personnel non titulaire	6000	
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	80000	
6470	Autres charges sociales	1600	
65311	Indemnités de fonction	37000	
65313	Cotisations de retraite	1480	
65315	Formation	1000	
6553	Service d'incendie	10959	
65568	Autres contributions	160000	
657362	CCAS	12000	
65741	Subvention de fonctionnement aux associations	150	
65748	Subvention de droit privé	6500	
65888	Autres	243817.89	
65811	Droits d'utilisation – informatique en nuage (Cloud)	4100	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6000	

7391112	Dégrèvement de la taxe d'habitation sur logements vacants	850	
739221	FNGIR	142500	
7392221	Fonds de péréquations ressources communales et intercommunales	11500	
2	Résultat de fonctionnement reporté		850462.55
6419	Remboursement sur rémunération		15000
6459	Remboursement sur charge		600
70128	Autres taxes redevances d'eau		
70311	Concession cimetière		900
7032	Droit de stationnement		500
70388	Autres produits d'activités annexes		250
70688	Autre prestation		14400
7078	Autre marchandise		
7088	Vente d'ouvrage		
73111	Taxe foncière et taxe d'habitation		446908
73118	Autres taxes		150
73211	Attribution de compensation		200258
73223	Fds depart dmtto pour com – 5000 h		20260.93
73143	Redevances des mines		1250
74111	DGF		31854.40
7478	Participations autres		6500
738	Autres impôts		
742	Dotations aux élus locaux		3000

744	FCTVA		1200
74718	Autres		
74834	Compensation au titre des exonérations de TH		4600
74836	Dotations de compensation relatives à la taxe professionnelle – syndicale		345.36
748388	Autres attributions de péréquation		
74751	Autre produit biodiversité		
752	Revenus des immeubles		48000
756	Libéralités reçues		100
748374	Dotations biodiversité		7000
75888	Autres produits divers de gestion courante		1
761	Parts sociales		5
70878	Autre		
	TOTAUX	1146728.89	1653545.24
SECTION INVESTISSEMENT			
Compte	Désignations		488206.32
1	Solde d'exécution de la section d'investissement	29869.72	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	298974.11	
1641	Emprunt	35000	
2111	Terrains nus	7500	
231	Immobilisations corporelles en cours	652382.95	
2135	Installations générales, agencements et aménagements	45134	
2152	Installation de voirie	27938	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		
2183	Matériel informatique	2050	
21	Virement de la section de fonctionnement		90000
10222	FCTVA		6000
1322	Région		106402
1323	Département		343370
13251	Fonds de concours		5000
13461	Fonds d'équipement non amortissable		15763
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés		29869.72
	TOTAUX	1098848.78	1084611.04

Le maire précise que le compte 002 section fonctionnement se décompose comme suit :
Affectation résultat commune 479 111,17 €
+ affectation résultat eaux 66 663,32 €
+ affectation résultat assainissement 304 688,06 €
soit un total de 850 462.55 €

Le maire précise que le compte 001 section investissement se décompose comme suit :
Affectation résultat commune 001 dépense 29 869,72 €
Affectation résultat recette 001 eaux 36 125,79 + affectation résultat assainissement 452 080,53 € soit un total de 488 206.32 €

✓ Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2026.

INFORMATIONS

Don de parcelles

Messieurs Vincent, Schwartz et Aveza souhaitent faire don à la commune de plusieurs parcelles, dont la plus grande représente une superficie d'environ 1 800 m². Les frais de notaire liés à ces donations seraient pris en charge par la commune.

Ces terrains pourraient notamment accueillir la plantation d'arbres fruitiers.

Route de Larchant

Suite à la fermeture temporaire de la route entre Villiers et Larchant, six plaintes d'administrés ont été reçues en mairie. Une pétition a également circulé mais n'a pas été officiellement déposée en mairie. L'analyse des données recueillies indique un trafic moyen d'environ 165 véhicules par jour dans chaque sens, la fermeture de la route devant permettre une étude du report de circulation. Toutefois, les conditions météorologiques du mois de janvier (neige, froid) ne permettent pas de tirer des conclusions fiables concernant les itinéraires de délestage. Ce dossier sera donc repris par la prochaine équipe municipale, qui pourra organiser, si nécessaire, une réunion publique en coordination avec la commune de Larchant.

Il conviendra également d'étudier la qualité des routes de délestage, si besoin, notamment :

- route Villiers – Bas de Busseau
- route Bas de Busseau – Haut de Busseau

Lettre de la Trésorerie

La mairie a reçu un courrier de la direction générale des finances, félicitant la progression de l'épargne brute et nette, la rationalisation des charges et la stabilisation du fond de roulement, mais une fragilité concernant le taux d'endettement. Les comptes de la commune sont placés sous surveillance.

M.le maire conteste cette analyse réalisée qui ne prend pas en compte l'ensemble des données comptables de la commune, effectivement la dette globale de la commune s'élevant à 582 912 €, mais la trésorerie de la commune étant supérieur à ce montant, la dette pourrait être effacée immédiatement. La Trésorerie suggère notamment que la commune rembourse les prêts, ce que refuse de faire

monsieur le maire car les taux sont d'environ 1 %, alors même que les résultats financiers permettraient de financer directement certains investissements prévus au budget 2026.

Église

La commune a déposé l'appel d'offres sur la plateforme MEDIALEX pour les travaux de réfection de la toiture de l'église et divers travaux de remise en état. Une visite de l'église par des entreprises souhaitant soumissionner est prévue le 11 mars.

Le retour des propositions des entreprises est attendu courant avril 2026. L'architecte procédera à une présélection des entreprises, puis le Conseil municipal fera valoir son choix.

Les travaux pourraient débuter au début juin 2026. Un mariage étant prévu le 4 juillet, il est envisagé, si possible, de commencer les travaux après cette date, mais le planning risque d'être perturbé, notamment lors de périodes pluvieuses .

Par ailleurs :

- Il sera possible d'effectuer un don pour la restauration de l'église via la Fondation du Patrimoine.
- Une idée pourrait être proposée : dédicacer une tuile déposée par le maire ou la maire en échange d'une contribution financière.

Faune présente dans l'église

Étienne Bréhier a rencontré notre architecte concernant la présence possible d'oiseaux et d'abeilles, dans les anfractuosités et ouvrant de l'église.

Éclairage du parking du foyer

Yves Loir informe de problèmes sur l'éclairage du parking du foyer :

- deux lampadaires sont alimentés par des câbles de réparation aériens,
- deux lampadaires ne fonctionnent plus.

Une remise en état complète nécessiterait des travaux de terrassement non subventionnables.

Un devis a été demandé pour l'installation d'éclairages LED avec panneaux solaires :

- les poteaux existants pourraient être conservés,
- le modèle de luminaire serait similaire à ceux déjà installés.

Un lampadaire supplémentaire pourrait être installé à la sortie du bâtiment Janine Hérisson.

Le système pourrait fonctionner avec détecteurs de présence en dehors des périodes d'allumage de l'éclairage public communal.

Ce projet pourrait bénéficier d'une subvention de la Région.

QUESTIONS DIVERSES

Plume Tambour

Catherine Ballay informe avoir commencé la préparation du prochain numéro de Plume Tambour, en coopération avec David Le Golvan.

Fleurissement de la cour de la mairie

Catherine Céraudo a travaillé avec Anaëlle, actuellement en service civique jusqu'en juin, pour l'accompagner dans son projet d'aménagement et de fleurissement de la cour de la mairie.

Syndicat des transports

Suite à la dernière réunion, Catherine Céraudo rappelle que, compte tenu de la situation géographique et historique de Villiers, les transports scolaires actuels sont gérés par la DSP16 (Délégation de Service Public), relevant de la Communauté de communes du Pays de Fontainebleau.

Villiers étant rattaché à la Communauté de communes de Nemours, qui gère la DSP17, la commune devra continuer à siéger au syndicat des transports de Nemours.

Île-de-France Mobilités prend en compte ces deux DSP afin d'étudier au mieux les demandes en cours, notamment le Transport à la Demande (TAD), avec une perspective d'évolution à l'horizon 2028

CCAS

Catherine Céraudo participera au prochain conseil d'administration du CCAS.

Cabanes à chevaux

La zone située sur la droite de la route de Bourron, qui constitue une liaison écologique entre la forêt de Fontainebleau et la forêt de la Commanderie, est une zone protégée.

De nombreuses cabanes destinées à abriter des chevaux ont été installées sans autorisation.

La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) est intervenue sur site et a demandé à la commune :

- de proposer une charte concernant cette zone prenant en compte l'installation de ces cabanes.
 - de définir un nombre maximal de chevaux, afin de garantir le bien-être animal et la préservation du site.
- Si aucun accord n'est trouvé en fin d'année, le démantèlement de certaines cabanes pourrait être demandé.

Commission de sécurité SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours – Foyer

La commune est passée en commission de sécurité à Melun concernant le foyer communal.

L'installation de trappes de désenfumage en toiture a été validée.

Au vu des travaux réalisés et des documents validés par le bureau de contrôle, la commission a émis un avis favorable à l'exploitation du foyer. Deux petites prescriptions restent néanmoins à lever, ce qui devrait être fait lors de la validation définitive du dossier concernant l'installation des trappes de désenfumage.



Résumé du Conseil municipal du 21 mars 2026

DÉLIBÉRATIONS

■ Accueil du Conseil municipal par le maire sortant Thierry Masson

Le 21 mars 2026, Thierry Masson, maire sortant accueille le nouveau Conseil municipal élu le 15 mars 2026 désigné ci-dessus, nouvellement élu.

Monsieur Thierry Masson a ensuite donné la parole à Brigitte Cendrès, la plus âgée des membres du Conseil, qui a pris ensuite la présidence et a fait l'appel des Conseillers municipaux nouvelle-

ment élus.

Le Conseil municipal a choisi Gaëtan Jossain pour secrétaire.

■ Election du maire

Brigitte Cendrès, doyenne d'âge assurant la présidence, invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Brigitte Cendrès demande s'il y a un candidat à ce poste.

Mme Christine Groetzinger se propose candidate.
Brigitte Cendres procède à l'élection du maire

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs : 0

Nuls : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Madame Christine Groetzinger a obtenu 15 voix

Madame Christine Groetzinger ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée Maire et a été installée Maire.

Madame Christine Groetzinger remercie les conseillers municipaux.

■ Vote du nombre d'adjoints à élire

Considérant que le Conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal ;

Considérant que le Conseil municipal compte 15 membres ;

Mme la maire propose aux membres du Conseil municipal le nombre de quatre adjoints à élire.

✓ Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide la création de 4 postes d'adjoints.

■ Vote des adjoints

Le dépouillement du vote a donné les résultats

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

Nul : 0

Blanc : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

– Liste 1 : ayant obtenu la majorité absolue par 15 voix, ont été proclamés adjoints au maire :

Mme Erin Krieg 1^{ère} adjointe

M. Didier Colin 2^e adjoint

Mme Hélène Verbockhaven 3^e adjointe

M. David Le Golvan 4^e adjoint

Résumé du Conseil municipal du 1^{er} avril 2026

DÉLIBÉRATIONS

■ Indemnités des élus

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2123-20 et suivants,

Considérant que la commune compte moins de 1 000 habitants,

Considérant que le Conseil municipal peut, par délibération, fixer une indemnité de fonction inférieure au barème applicable, à la demande du maire ;

Considérant que Madame la maire a demandé expressément à cette assemblée de percevoir une indemnité de fonction inférieure au barème légal ; Madame la maire donne lecture au Conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des maires et des adjoints, et l'invite à délibérer ;

✓ Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

Que le montant des indemnités de fonction de la

mairie et des adjoints est dans la limite de l'enveloppe budgétaire et que les taux sont les suivants :
Maire : 26,58 % de l'indice brut terminal (IB 1027)
Adjoints au maire : 11,77 % de l'indice brut terminal (IB 1027) par adjoint.

Tableau récapitulatif des indemnités des élus

Fonction	Pourcentage maximal autorisé	Taux voté par le Conseil municipal
Maire	44,30 %	26,58.30 %
1 ^{ère} adjointe	11,77 %	11,77 %
2 ^e adjoint	11,77 %	11,77 %
3 ^e adjointe	11,77 %	11,77 %
4 ^e adjoint	11,77 %	11,77 %

Syndicats obligatoires (participation des élu-es)	Titulaires	Suppléant-es
SMETOM de la Vallée du Loing	Erin Krieg Chloé Chotard	Christine Groetzing Jean-Pierre Becker
SMEP : Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation	Christine Groetzing Didier Colin	Erin Krieg Morgane Collet
Syndicat du collège de la Chapelle-la-Reine	Judith Verhaeghe David Le Golvan	Antonin Leroy Arnaud Lardon
Syndicat des complexes sportifs de la CCPN	Arnaud Lardon	Antonin Leroy
SDESM : Syndicat de Distribution Electrique de la seine-et-Marne	Didier Colin Hélène Verbockhaven	Christine Groetzing
PNRG : Parc Naturel Régional du Gâtinais	Gaëtan Jossain	Erin Krieg Christine Groetzing
Comité de pilotage de la forêt de Fontainebleau	Brigitte Cendrès	Christine Groetzing
Bassin du Loing Siarce	Didier Colin	Christine Groetzing
Fibre internet CCPN	Didier Colin	
CNAS : Comité National d'Action Sociale (CE de la fonction publique)	Delphine Changenet	Philippe Aubin
SCIC Gâtinais Bois Energie	Gaëtan Jossain	Christine Groetzing
ID77 Ingénierie du Département	Delphine Changenet	Didier Colin
Syndicat mixte CC Nemours + Gâtinais Val-de-Loire	Christine Groetzing	Brigitte Cendrès
Syndicat des collègues Pays de Nemours	Judith Verhaeghe David Le Golvan	Antonin Leroy Arnaud Lardon
Syndicat Mixte de Transports sud 77	Jean-Pierre Becker Christine Groetzing	Philippe Aubin Gaëtan Jossain
SMEAPN : Syndicat Mixte Eau Assainissement Pays de Nemours	Christine Groetzing	Gaëtan Jossain
CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées	Christine Groetzing	Erin Krieg
SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif - PNRG	Gaëtan Jossain	Christine Groetzing
CCN : Conseil Communautaire du Pays de Nemours	Christine Groetzing	Erin Krieg
Bureau des Maires	Christine Groetzing	
Office de tourisme du Pays de Nemours	Christine Groetzing	Jean-Pierre Becker
Correspondant Défense auprès des instances civiles et militaires	Jean-Pierre Becker	
ACAD : Association Cantonale d'Aide à Domicile	Christine Groetzing	Brigitte Cendrès
ESF 77 Entente Sportive de la Forêt	Christine Groetzing	Erin Krieg Didier Colin
EPMS de Chancepoix Etablissement Public Médico-Social	Christine Groetzing	Erin Krieg Morgane Collet

Commissions permanentes Communauté de Communes de Nemours	Titulaire	Suppléant-e
Finances	Christine Groetzing	Hélène Verbockhaven
Santé	Judith Verhaeghe	Brigitte Cendrès
Aménagement du territoire et Transition Ecologique	Gaëtan Jossain	Philippe Aubin
Développement économique, Emploi et Tourisme	Erin Krieg	Morgane Collet
Travaux et Mutualisation	Didier Colin	Christine Groetzing
Services à la Population (lecture publique, parentalité, transports)	Philippe Aubin	David Le Golvan

Commissions Parc Naturel du gâtinais PNR	L'ensemble des Elus (+ Erin Krieg et Christine Groetzing)	
Paysage et Territoire	Chloé Chotard	Didier Colin Gaëtan Jossain
Energie et Habitat	Hélène Verbockhaven	Didier Colin
Patrimoine et Culture	Jean-Pierre Becker	Brigitte Cendrès David Le Golvan
Agriculture Sylviculture et Attractivité	Gaëtan Jossain	Didier Colin
Environnement et Education	Antonin Leroy Chloé Chotard	Morgane Collet Philippe Aubin

■ Vote des taux de fiscalité

Madame la Maire rappelle que par délibération du 01/04/2025, le Conseil municipal avait fixé les taux des impôts pour 2025 à :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	11.29 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	38.27 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	51.29 %

Madame la maire précise que la fixation des taux d'imposition pour l'année 2026 vise à assu-

rer une stabilité fiscale tout en permettant d'ajuster les recettes de la collectivité en fonction des besoins et des priorités budgétaires. Au regard des informations communiquées, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	12.67 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	38.27 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	51.29 %

■ Vote des subventions aux associations

Erin Krieg demande aux membres de se prononcer sur les subventions proposées selon le tableau ci-dessous :

Nom structure	Demande 2025	Votée
ADAR	100	100
Les Amis du patrimoine	120	100
FNACA	50	50
Coopérative école maternelle Villiers	400	400
OCCE (coopérative école Recloses)	400	400
Association sportive Collège Blanche de Castille	70	70
Amicale Villaronne	800	800
Histoire et Patrimoine	200	200
Le Club des Sages	200	200
Sauvebois	160	160
Association A Vivre	400	400
ESF	500	500
USNSP (Sport adapté)	100	100
Médiathèque de Villiers	1500	1500
AGVBM (association sportive de Bourron)	600	400
Utopies & Co	100	100
La Plume Philanthrope	400	400
GENE Nemours	100	100
JSP (Jeunes sapeur pompiers)	150	150
Ecuries Cristalline	600	150
Villiers Social Club	20	20
Houblon Villaron	800	180
Rugby Nemours	50	50
Totaux	7800	6530

✓ Vote des subventions à l'unanimité.

■ Vide maison

La date du 7 juin a été retenue. Delphine Changenet et Laetitia Lepaisant se chargeront de l'organisation.

■ Cérémonie du 8 mai

Madame la Maire souhaite la participation des élus, en faisant un appel d'idées sur le déroulement de la cérémonie. Une coupe fleurie sera déposée par des enfants de la commune.

■ Info zone « les bleus » cabanes à chevaux

Elle concerne la zone en direction de Bourron-Marlotte. Gaëtan Jousain nous informe que des plaintes ont été reçues au sujet de l'implantation de cabanes à chevaux sans déclaration préalable. L'Inspectrice des sites s'est rendue sur place et a constaté un impact sur l'esthétique du paysage de clairière, dans un secteur classé en zone agricole protégée et intégré à un périmètre Natura 2000. Il s'agira de normaliser la situation avant la fin de l'année par la création d'une charte. Dans ce sens, il a été fait appel à des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Est qui seront présents sur le terrain le mardi 14 avril à 14h00. Le compte rendu de leur étude sera effectué le 17 avril à 14 h00, l'exposition du projet sera visible au foyer. Ce regard extérieur sur la place du cheval dans le paysage de Villiers-sous-Grez, sur les pratiques et enjeux pour les propriétaires de chevaux, les exploitants, les agriculteurs, les habitants et usagers du territoire est de faire émerger des axes de réflexion concrets, en vue de constituer un dossier qui devra être présenté à l'Inspectrice des sites avant la fin de l'année 2026.

(cf article de Thierry Massson page ci-contre).

■ Bénévoles pour le Plume Tambour

La distribution du Plume-Tambour sera effectuée par des bénévoles désireux de continuer cette tâche et quelques élus de l'équipe municipale.

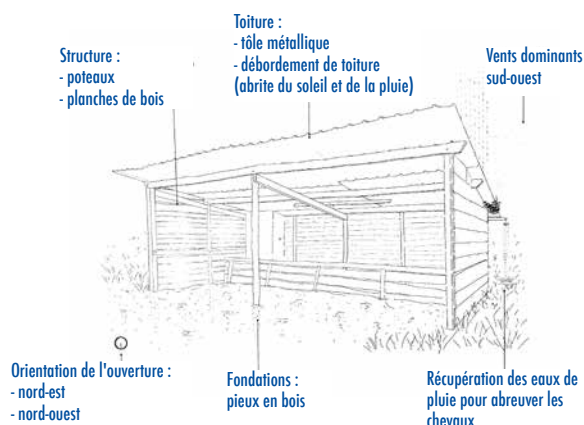
QUESTIONS DIVERSES

- Arnaud Lardon souhaite qu'un moyen de communication collaboratif efficace soit mis en place ce qui éviterait, outre les problèmes de fluidité de communication, d'utiliser les adresses personnelles.
- En ce qui concerne le cimetière, Chloé Chotard informe sur le besoin de gravillons pour couvrir suffisamment le columbarium. Elle demande un complément de pavés pour les bordures devant le cimetière. Elle informe que le fleurissement a été réalisé sur la Place des Trois Tilleuls.
- Didier Colin informe les membres que l'enterrement des câbles de la fibre des Hauts de Busseau est à l'étude, une date sera indiquée ultérieurement.

Zone « Les Bleus » – Abris pour chevaux

Dans le cadre du travail engagé sur la zone dite « Les Bleus », une réunion publique a été organisée le vendredi 17 avril 2026 concernant l'implantation des abris pour chevaux.

Quelques règles implicites sur la construction d'un abri



Il s'agissait de restituer le travail mené par 12 étudiants en master d'architecture, sous la responsabilité de leur enseignante Camille de Gaulmy. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mieux comprendre la présence des chevaux sur notre secteur, d'intégrer les constructions dans le paysage et de travailler à l'élaboration d'une future charte encadrant les pratiques.

Cette démarche fait suite à une réflexion sur les problématiques réglementaires liées au PLU, et sur les enjeux paysagers sur un site protégé selon la convention Natura 2000 et à la volonté d'apaiser des tensions locales sur le respect des règles de construction.

Environ cinquante personnes (habitants, propriétaires de chevaux, exploitants, élus, représentants institutionnels...) ont témoigné leur intérêt pour les travaux des étudiants et les conclusions et projets qu'ils pourront inspirer.

Le discours d'Elise Chatelot représentant le Parc Naturel Régional du Gâtinais a rappelé l'importance de préserver le paysage caractéristique de notre « village clairière », la nécessité d'une approche équilibrée entre usages et protection d'un environnement ainsi que la volonté d'accompagner la commune dans une démarche constructive et partagée.

Gaétan Jousain, conseiller municipal, a rappelé le déroulé de la semaine, avant que Thierry Masson ne prenne la parole pour insister sur l'opportunité

que nous propose l'inspectrice des sites sensibles de pouvoir créer une charte.

L'enseignante et organisatrice de cette action a rappelé le cadre de l'intervention, les objectifs basés sur l'observation de l'existant, les échanges avec les propriétaires, les règles implicites déjà mises en place, avec pour finalité l'écriture d'une charte tenant compte de ces règles ; elle a par ailleurs souligné la qualité de l'échange avec ces mêmes propriétaires.

A travers des panneaux réalisés par les étudiants, l'assistance a pu observer la typologie, l'implantation, la densité des abris et des installations, leurs usages, une comparaison avec ce qui se fait dans d'autres secteurs proches... ces supports visuels cherchant à suggérer une meilleure intégration paysagère, une harmonisation des formes et matériaux ou une réflexion globale sur la place du cheval.

Cette restitution à travers un regard extérieur et neutre a permis d'alimenter une réflexion sur les usages et les attentes. Cette étape, importante et non directive puisqu'aucune décision n'est prise à ce stade, est une base de dialogue à poursuivre entre acteurs concernés afin d'engager la rédaction d'une charte locale, dans une démarche progressive : une prochaine réunion aura lieu en juin afin de dessiner les lignes majeures de cette charte avant la finalisation de sa rédaction en septembre.

Pour conclure, cette réunion a pu mettre en évidence la nécessité d'un cadre réglementaire partagé issu d'une démarche de dialogue cherchant à concilier le respect du paysage et la réalité des usages.

Thierry Masson



Ça s'est passé à Villiers...

Bourse aux jouets

Chers habitants, chers parents, l'association Club des Sages, organisatrice des bourses aux jouets de Villiers-sous-Grez, est heureuse d'annoncer que grâce à votre participation et à votre fidélité une bonne partie des bénéficiaires de la bourse de novembre dernier a été reversée, soit 250 euros à l'école du village. Ce don a pu soutenir en intégralité le financement de matériaux nécessaires pour mener l'activité de poterie qui a été réalisée par Laetitia Lepaisant. Ce don reflète notre volonté de contribuer au bien-être des élèves de Villiers-sous-Grez. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui participent aux bourses aux jouets et rendent cette initiative possible et durable. L'équipe Bourse - Céline Jolivot



Chaude ambiance avec les Agités du Bocage 77 !

Avec un nom de groupe pareil, on pouvait les attendre au tournant... et le nombreux public (plus de 140 personnes) présent ce soir-là n'a pas été déçu. Devant une salle comble et manifestement comblée, les musiciens et les choristes ont déroulé un récital savoureux, repris en chœur, un florilège de chansons qui nous a fait revivre les beaux moments de la variété française, des années Carpentier jusqu'aux années Drucker. En plus d'un vrai talent musical, ils ont animé toute la soirée avec un humour décapant, en mettant à l'honneur un Michel local et notre Gilou et en faisant danser le public. Une soirée « Rires et chansons » que l'Amicale Villaronne aura plaisir à reconduire une prochaine fois !

Nettoyage de printemps du 29 mars

Cette année, un beau soleil nous a accompagnés dans ce travail ingrat mais nécessaire : le ramassage des déchets dans les rues de la commune mais surtout aux abords des routes autour du village. Vingt-et-un bénévoles de Busseau et de Villiers ainsi que cinq enfants ont participé à cette action dans une ambiance sympathique. Résultat de la pêche : une

Commémoration du 8 mai 1945



Madame La Maire a prononcé son premier discours commémoratif sous un beau soleil et devant une assistance d'une trentaine de personnes. Des enfants de Villiers ont fleuri le Monument aux Morts avant que tous aillent rendre hommage aux deux Résistants de Villiers-sous-Grez, Gabriel Bachet et René Lefèvre, morts pour la France. Cette journée commémorative aura été aussi marquée par la contribution de l'Association Histoire et Patrimoine de Villiers qui a retracé pour les visiteurs, à travers dix-sept panneaux, ces années douloureuses de notre commune, en plus de la prise de parole de Jean Lepage qui a rapporté ses souvenirs d'enfant sur l'arrivée des forces alliées américaines à Villiers. Ces témoignages nous rappellent l'impact traumatisant des guerres à échelle locale, à l'heure où les conflits armés surgissent de toutes parts.



prise de plusieurs kilos de joues de bœuf empaquetées (!) plus vraiment consommables, des mégots, des canettes, des bouteilles, bien moins encombrants que les années précédentes (si ce n'est une jolie poussette rouillée de style années 50) ... Serait-ce le signe d'un regain de civisme chez nos usagers de la route ? Pas d'excès d'optimisme ! On remet cela l'année prochaine... en famille et dans la bonne humeur !

Deux évènements, organisés par l'Amicale Villaronne autour de l'écrit, de la parole, de la transmission et du partage se sont succédé avec bonheur ce printemps à Villiers.

28^e Printemps des poètes sur le thème : « Liberté. Force vive, déployée »

En première partie, Nathalie Mansuy a lu son poème *Mon cœur cheval*, en alternance avec Fayeze Kassabji qui disait la traduction en langue arabe. Jalil Gourari, musicien de oud, cet instrument traditionnel voisin du luth, les accompagnait. Nous étions captivés par la musicalité si différente de ces deux langues et le son envoûtant du oud. L'autrice a dévoilé ensuite la petite fabrique du poème et son entrée en poésie, en écho avec les lectures qui l'ont nourrie.

En seconde partie, le public a été invité à devenir actif à son tour, pour célébrer la Liberté, cette notion qui touche tous les domaines de la pensée, et qui est tout à la fois source d'inspiration, d'aspiration, une sensation, une émotion, une respiration... Des textes apportés ou piochés dans une sélection proposée, ont été lus en français, en anglais ou en allemand, textes issus de poèmes, citations, chansons, au gré de l'humour et du ressenti. Un moment ludique d'écoute et de partage, chacun, chacune intervenant et se donnant la réplique.

9^e édition du Salon du livre de Villiers.

Une édition particulièrement réussie. Le Salon, organisé tous les deux ans, est devenu au fil des années un lieu vivant du livre sous toutes ses formes, dans une diversité des genres, des styles, des formats, accueillant toutes les générations, tous les goûts. Avaient répondu à notre invitation : Eric Aeschmann (essai, roman), Hugo Boris (roman), Dominique Détune (roman, guides Paris), Catherine Dolto (jeunesse), Jean-Baptiste Ferrero (polar), Dan Franck (roman), Albertine Gentou (polar), Thibault Guichon-Laurier (jeunesse), Armelle Hérisson (polar), Nathalie Mansuy (poésie), Nyslo (bd), Mathilde Paris (jeunesse), Nathalie Piegay (essai, roman), Jean-François Pré (polar), Massoumeh Raouf (autobiographie, bd), Emilie Riger (saga historique), Thomas Rio (polar), Philippe Sarr (édition), Marie Sizun (roman), Ambre Tarrier (jeunesse), Catherine Vigourt (roman), Séverine Vincent Adam (roman), Wazo (polar jeunesse).

Toute la journée, le foyer, grand ouvert sur l'écriture, la littérature, la culture, espace d'échange et de

partage entre les auteur-es et le public nombreux, a résonné de conversations fécondes. Une belle récompense pour notre bande de bénévoles passionné-es !

La Gazette du rat de bibliothèque s'est fait l'écho des auteur-es qui ont bien voulu lever le voile sur la naissance de leurs ouvrages, de l'idée à l'écriture et leur routine de travail.

Dès l'entrée, Michèle Polak nous accueillait avec une belle exposition de livres anciens sur la marine, le voyage et le Proche-Orient au cœur de l'actualité internationale.

Dans le coin enfants, nos jeunes lecteurs et lectrices ont pu s'exprimer par le dessin, grâce, entre autres à Ambre Tarrier qui a créé notre beau visuel.

Dans cette période d'incertitude où la culture est particulièrement malmenée, où la liberté d'expression recule, ce type de rencontre est vital et sonne, à notre petite échelle, comme une forme de résistance et de liberté.

Une des autrices présentes, Massoumeh Raouf, ancienne journaliste et ex-prisonnière politique du régime des mollahs en Iran, a tenu à exprimer cette nécessité de maintenir vivant ce territoire de liberté qu'est la littérature. Interviewée par Anaëlle Le Golvan, elle s'est longuement livrée sur cette question et la nécessité du témoignage.

Pour vous, l'écriture est-elle un moyen efficace de militer ?

« Absolument. Il existe un proverbe persan qui résonne en moi comme un écho ancestral : *Ma plume est mon arme*. Mais au-delà de l'arme, l'écriture est pour moi un acte de résurrection. Dans un pays où le pouvoir déploie des trésors d'ingéniosité pour effacer les visages et murer les voix, écrire devient une nécessité vitale. C'est l'outil qui permet de briser le sceau du silence, de préserver la mémoire contre l'érosion de l'oubli et de porter le souffle de la résistance bien au-delà des frontières et des barbelés. Chaque mot posé sur le papier est une pierre jetée dans le jardin de la tyrannie ; c'est un témoignage qui refuse de mourir. Pour moi, l'écriture n'est pas seulement un moyen de militer, c'est une forme de combat sacré pour la vérité et la justice. C'est la trace indélébile d'un peuple qui, malgré les ténèbres, continue d'écrire son futur en lettres de liberté. »

Qu'ajouter à cela sinon lui témoigner notre admiration et notre solidarité pour son combat.

L'interview, dans son intégralité, est proposée à la médiathèque en regard de ses ouvrages exposés.

Le cimetière : un lieu de mémoire fleuri avec soin



De gauche à droite : Sylvie, Agnès, Ingo, Alice, Chloé.

Le cimetière de notre commune est un lieu précieux, chargé de souvenirs, où chacun et chacune vient se recueillir et honorer ses proches.

Tout au long de l'année, une équipe de bénévoles veille avec soin à son fleurissement. Françoise Hubert également très active absente pour la photo, et Catherine Ceraudo qui a fait beaucoup pour le cimetière lors de son mandat à la mairie. Tous et toutes donnent de leur temps pour embellir les lieux avec goût et savoir-faire. Un grand merci pour leur engagement. C'est avec une grande joie que je les rejoins à minima, chaque premier jeudi du mois pour partager ce moment.

Les agents communaux interviennent également en assurant les tontes, tailles et travaux nécessaires au bon maintien du cimetière. Leur travail est essentiel, merci également à eux.

Afin de préserver durablement les sépultures et éviter tout risque de dégradation, il est important de rappeler que les plantations en pleine terre, proches des caveaux, ne sont pas autorisées. En effet, le développement des racines peut, avec le temps, favoriser l'infiltration d'eau, ce qui pourrait, à long terme, fragiliser les structures. Pour fleurir les tombes en prenant en compte ces contraintes, il est recommandé d'utiliser des jardinières ou des pots déposés sur les sépultures.

Chacun et chacune, à sa manière, contribue ainsi à faire de ce lieu un espace fleuri, paisible et pérenne. Merci à toutes et à tous pour leur compréhension et leur participation.

Chloé Chotard

Entretien des trottoirs

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE VIE COMMUNALE



La loi demande à chacun que la portion de trottoir longeant sa propriété ne soit pas dangereuse...

L'arrêté du 18 mai 2010 pris à Villiers précise que c'est aux propriétaires et occupants riverains que revient l'obligation de nettoyer et de balayer les trottoirs, arracher et faucher la végétation sauvage au droit de la propriété occupée.

De la même façon, les trottoirs doivent être déneigés l'hiver. Toutes plantations en pied de mur et toute occupation quelconque de cet espace qui n'a pas fait l'objet d'une autorisation sont interdites. Tout comme le dépavage ou la détérioration du trottoir par manque de place.

Bien évidemment lorsqu'il y a de la place pour planter et que cela participe à l'embellissement du village, sans gêner le passage, la tolérance est de rigueur. Mais... qui dit embellissement dit entretien des plantations et sélection des espèces non invasives. L'entretien consiste à maintenir les massifs propres en supprimant les végétaux déflorisés et fanés, en taillant les arbustes et en ramassant leurs feuilles pour ne pas rendre les trottoirs glissants. Si ces règles ne sont pas remplies une intervention du service de voirie sera nécessaire, donc légitime, même si c'est au détriment des plantations.



Coupure du réseau cuivre et arrêt d'internet par l'ADSL à Villiers-sous-Grez

Le réseau cuivre est le réseau historique de télécommunications, propriété de l'opérateur Orange.

Il permet un accès au téléphone (on parle de « RT » pour « réseau téléphonique commuté »), et un accès à l'internet haut débit (on parle de « DSL »), le plus souvent via une « prise en forme de T ».

Le réseau a désormais plus de 50 ans, il est vieillissant et ne permet plus toujours une qualité de connexion internet suffisante pour les usages actuels du numérique.

Le réseau cuivre va donc fermer progressivement jusqu'en 2030 dans le cadre de la modernisation des réseaux et pour la commune de Villiers sous Grez, la fermeture technique sera prononcée le 31 mai 2027.

Si vous avez encore recours au réseau cuivre pour vos appels téléphoniques, votre connexion internet par ADSL, votre alarme ou dispositif de téléassistance, alors vous êtes concernés par cette fermeture.

En cas de doute, vous pouvez vérifier votre facture ou votre contrat, et prendre directement contact auprès de l'opérateur commercial de votre choix qui vous accompagnera vers une nouvelle offre.

Il vous reste donc quelques mois pour vous organi-

ser et nous vous conseillons d'anticiper cette migration vers le Très Haut Débit !!

Conseil de votre mairie

Pour celles et ceux qui sont encore avec cette ancienne technique ADSL par le fil cuivre pour être connecté à internet, il faut très rapidement que vous vérifiiez sur internet si vous êtes ELIGIBLE AU TRES HAUT DEBIT PAR LA FIBRE OPTIQUE en tapant sur la barre de recherche « éligibilité à la fibre » puis choisir l'opérateur téléphonique, puis rentrer soit votre adresse postale soit votre numéro téléphonique fixe.

Si la réponse est positive, vous avez jusqu'à la date de fin de l'internet par ADSL avec le fil cuivre pour vous abonner à une offre fibre très haut débit.

Si la réponse est « vous n'êtes pas éligible » il faut contacter, soit votre opérateur téléphonique, soit la mairie qui transmettra votre demande à « fibre77 » pour que soyez éligible à la fibre.

Bonne transition vers la fibre.

Didier Colin

Le Très Haut Débit pour tous | economie.gouv.fr

Appel aux professionnels de santé

L'équipe municipale et sa commission santé souhaitent travailler durant ce mandat à l'amélioration de l'accès à la santé pour les Villarons.

Dans ce but, nous lançons un appel à tous les professionnels de santé et santé mentale, praticiens paramédicaux et de médecines alternatives habitant ou exerçant à Villiers-sous-Grez à se signaler à la mairie à l'adresse suivante sante@villierssousgrez.fr

Le but est d'établir un annuaire des personnes ressources en santé sur le village. Ce recensement permettra à ceux qui le souhaitent de se rencontrer, discuter de la mise en place de l'annuaire et d'une éventuelle collaboration pour l'amélioration de l'accès à la santé et au bien-être des Villarons et Villaronnes.

Bouger, c'est bon pour la santé... et pour le lien entre les générations !



L'activité physique est l'un des moyens les plus simples et les plus efficaces pour prendre soin de sa santé.

Marcher, jardiner, faire du vélo, monter les escaliers, danser, jouer dehors, entretenir sa souplesse ou renforcer doucement ses muscles : toutes ces activités comptent. L'essentiel est de bouger régulièrement, selon ses capacités, son âge et ses envies.

Chez les enfants et les adolescents, l'activité physique favorise la croissance, l'équilibre, la confiance en soi et la concentration. Chez les adultes, elle aide à préserver la forme, à limiter le risque de maladies cardiovasculaires, de diabète, de surpoids et de douleurs chroniques. Chez les seniors, elle contribue à maintenir l'autonomie, l'équilibre, la force musculaire et à réduire le risque de chute.

Mais bouger, ce n'est pas seulement prendre soin de son corps. C'est aussi créer du lien. Une marche partagée, un jeu en extérieur, un atelier d'équilibre ou quelques exercices simples peuvent devenir des moments de rencontre entre voisins, familles et générations. Les plus jeunes apportent leur énergie,

les adultes leur expérience, les aînés leur mémoire et leur regard. Ensemble, chacun peut apprendre de l'autre, s'encourager et partager un moment convivial.

C'est dans cet esprit que seront lancés les Rendez-vous de la Forme Villaron, à partir du mois de septembre.

Ces rencontres auront lieu le deuxième samedi de chaque mois. Elles s'adresseront à toutes et tous, à partir de 60 ans, avec l'objectif de proposer un moment simple, accessible et chaleureux autour du mouvement, de la santé et du bien-être.

Pas besoin d'être entraîné : chacun pourra participer à son rythme. Au programme : des activités adaptées et conviviales, pour découvrir ou redécouvrir le plaisir de bouger ensemble. Ces rendez-vous seront aussi l'occasion d'échanger autour de conseils pratiques pour intégrer davantage d'activité physique dans le quotidien.

Au programme : des activités adaptées et conviviales, pour découvrir ou redécouvrir le plaisir de bouger ensemble.

Alors, que vous soyez déjà actif ou que vous souhaitiez simplement reprendre en douceur, venez participer aux Rendez-vous de la Forme Villaron.

Premier rendez-vous : en septembre, puis chaque deuxième samedi du mois - plus d'info à venir sur Panneau-Pocket.

C'est gratuit !

Arnaud Lardon

TELECABINE MEDICALE

La télécabine médicale est un moyen de se faire soigner, avec un rendez-vous rapide, grâce aux médecins à distance. Elle est ouverte tous les jours, pour les patients de tous âges !

Elle se situe au 27 rue Gabriel Bachet.

Les patients peuvent prendre rendez-vous en appelant

le cabinet du Dr Sitbon au 01 60 96 60 24

(laissez un message si pas de réponse) ou bien par mail : tlc.vsg@gmail.com.

HORAIRES

Lundi :	9h00 à 17h00
Mardi :	9h00 à 17h00
Mercredi :	9h00 à 16h00
Jeudi :	9h00 à 14h00
Vendredi :	9h00 à 12h00

Lors de la consultation vous serez aidé par Muriel Verdier, l'assistante médicale de Dr Sitbon.

Nouvelle adresse pour le cabinet bien être

Le cabinet de la rue de l'Église a déménagé du numéro 6 bis au numéro 32. Les praticiennes vous reçoivent dans un espace rénové et chaleureux. L'équipe est composée de :

Sandrine Ferreira, psychologue clinicienne depuis plus de 20 ans. Elle reçoit des enfants, des adolescents et des femmes, dans un cadre bienveillant, confidentiel et respectueux du rythme de chacun. Elle propose un accompagnement en périnatalité (avant, pendant et après la grossesse) ainsi qu'un soutien psychologique aux femmes confrontées à l'épuisement, à la fatigue émotionnelle ou à une perte de repères.

Pour tous renseignements ou rdv
06 27 51 00 50

Mathilde Blondel, masseuse, propose des massages sur mesure : pour améliorer votre confort (drainage, massage profond), vous relaxer (tête dans les nuages, ralentir le mental, chasser le stress, prendre une pause...), pour vous accompagner dans la maladie (tensions, sentir son corps autrement que par la douleur, en tant qu'aidant).

Plus d'infos au 06 88 00 71 77 ou
sur www.aerya.fr

Virginie Lemée, praticienne en acupuncture traditionnelle taoïste et en massage Chi Nei Tsang. Son approche globale et personnalisée vise à soulager les douleurs physiques, les déséquilibres émotionnels et à rétablir l'équilibre général en tenant compte de l'histoire de vie de chacun. L'acupuncture taoïste permet de renforcer l'énergie vitale et les défenses naturelles (séances de 1 à 2h). Elle propose également le Chi Nei Tsang, un massage du ventre issu de la tradition taoïste, favorisant détente profonde, libération des tensions, meilleure digestion et circulation de l'énergie (45 min).

Renseignements et rdv au 06 43 54 56 73

Muriel Verdier est réflexologue plantaire depuis 2019. La réflexologie allie un travail de détente et un travail plus profond sur des zones réflexes permettant d'agir sur les dysfonctionnements de l'organisme et de l'esprit.

Une séance dure environ une heure et vous procurera une sensation de légèreté.

Contact : 06 03 47 02 02 ou sur www.murielverdier-reflexologue.com

Aminata Aw, sophrologue de formation caycédienne et praticienne en massage Tui Na, de la médecine traditionnelle. Son approche vise à apaiser les tensions physiques, mentales et émotionnelles.

La sophrologie et le massage Tuina sont deux pratiques complémentaires qui apaisent le corps, le cœur et l'esprit. L'une permet de réguler le stress liés aux émotions négatives. L'autre à libérer des douleurs musculaires et à rééquilibrer la vitalité du corps.

Contact : 07 75 75 47 97 ou
sur www.metamorphose-sophrologie.fr



Deux Café-Histoire à La Forge 23, rue Gabriel Bachet à Villiers



Samedi 6 juin à 18h00

Victor Hugo, l'homme politique

Le 24 mai 1885, plus de 3 millions de personnes ont assisté aux funérailles de Victor Hugo. Si beaucoup rendaient hommage à l'homme de lettres, l'auteur des *Misérables* et de *Demain, dès l'aube*, ils étaient sans doute encore plus nombreux à accompagner l'incarnation de la République naissante vers le Panthéon.

Car le poète fut aussi un homme politique de premier plan dont l'évolution même de la pensée reflète celle que connut le XIX^{ème} siècle.

C'est donc à un voyage avant tout politique que nous invite Ludovic Hachet, historien, ami et collègue de Philippe Jacquet, qui nous présentera, d'un point de vue historique, ce géant de notre patrimoine historique.



Samedi 20 juin à 18h00

L'empire ottoman

L'Empire ottoman est une construction étonnante. Il fut immense, étendu sur trois continents ; il sut mêler des héritages grec, romain, persan et arabe. Puissance terrestre et maritime, il fut la terreur de l'Occident chrétien du XIV^{ème} au XVII^{ème} siècle avant d'en devenir le contre-modèle au XVIII^{ème} siècle, puis la proie au XIX^{ème} siècle.

Comment fonctionnait cet empire ? Comment a-t-il disparu ? C'est à un voyage dans le passé de cet étranger à la fois proche et lointain que nous convie Philippe Jacquet.

Entrée libre et boissons par Utopies&co

EXPOSITION

Artisans et Commerçants dans nos villages entre 1830 et 1910

Villiers-sous-Grez

Foyer Jean-Louis GARBAN

6 et 7 juin 2026



Horaires d'ouverture :

10h à 12h30 & 14h à 18h



Organisée par



Avec le soutien de

L'association "Les amis du Patrimoine des environs de La Chapelle-la-Reine" en collaboration avec "Histoire et Patrimoine de Villiers-sous-Grez" vous propose une plongée dans l'histoire des métiers de nos ancêtres dans l'ex-canton de La Chapelle-la-Reine. L'exposition se concentre sur les métiers présents ou disparus dans les villages et celles et ceux qui les ont exercés dans la période 1830 à 1910.

Cercle de lecture villaron



**samedi 20 juin
de 15h00 à 17h00**

Pour des échanges littéraires toutes générations, avec des livres coups de ♥ (fictions courtes, bio, essais, poèmes...). Pour un moment de plaisir et de conversation autour de lectures partagées à voix haute.

Comment participer ? Apportez un ouvrage que vous avez envie de recommander, sélectionnez un court extrait (3 minutes) à lire ou faire lire, dites en quoi il vous a plu... Tout simplement.



Le Café des 3Tilleuls fête ses 3 ans d'existence !

Ouvert toute l'année les vendredis et samedis soir de 18h00 à 22h00, il est géré exclusivement par des bénévoles de tout âge qui adhèrent à l'association Villiers Social Club.

Si vous voulez rejoindre l'aventure et participer à la vie du café, et du village, il suffit d'adhérer directement au café (5 €) et d'apporter votre bonne humeur, sans compétence particulière requise ! Ensuite, il sera possible de tenir le bar pendant 2h, participer à la programmation culturelle, aider à aménager le lieu, embellir le jardin, bref, aider à la vie du café !

Et bien sûr, tout en pouvant partager des moments sympas et conviviaux le week-end.

PROGRAMMATION À VENIR

Concerts

Dimanche 21 juin : Fête de la musique,
16h00 : Duo Landry
19h00 : **Anemone**, chanson et musique du monde
Samedi 27 juin : **Angus**, chanson anglaise
acoustique intergénérationnelle
Samedi 29 août : Point wave

Expositions

Songes d'encre, éclat des sens par Henriette Poglio jusqu'au 14 juin
Conjugaisons Singulières par Robin Lacassin du 19 juin à mi-septembre

Et aussi

Samedi 6 juin 15h30 : atelier Yoga parents-enfants et crêpes de Victor ensuite !

Et probablement d'autres événements qui viendront se greffer au fil de l'eau, soyez attentifs aux annonces sur Panneau Pocket !

Pas de billet d'entrée : Toutes les activités au café sont gratuites ! Un chapeau circule néanmoins pour rémunérer les artistes.



KERMESSE

ÉCOLES DE VILLIERS-SOUS-GREZ & RECLOSES ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION À VIVRE

SAVE THE DATE **27 JUIN 2026**

AU JARDIN ÉPHÉMÈRE DE RECLOSES

À vivre renouvelée l'organisation d'une kermesse gratuite afin d'offrir à nos enfants une journée festive et accessible à tous. Seuls les stands maquillage, tir à la carabine et tombola seront payants. En retour, nous ferons appel à votre générosité qui est indispensable pour permettre à l'association de financer différents événements, matériels et projets pour nos deux écoles.

Pour ce faire, une boîte à dons sera mise à votre disposition.

PROGRAMME

- Spectacle des écoles - 10h30-11h30
- Pause déjeuner au jardin / ouverture de la buvette - À partir de 12h "Home Fit Club" proposera une variété de plats salés, de son côté la buvette de l'association proposera des snacks sucrés. Si vous souhaitez venir partager un pique-nique convivial vous trouverez des tables et des bancs à disposition dans le jardin éphémère.
- Ouverture des stands - 13h30
- Tombola - 16h00

Si vous souhaitez nous contacter : avivreassociation@gmail.com ou par téléphone au 06.52.63.07.21

Merci par avance de votre aide et de votre présence qui fera le succès de cette journée !



Vide-maisons du Village : 3^e édition dimanche 7 juin de 9h00 à 17h30

Le principe est simple : les habitants participant proposeront à la vente des objets dont ils n'ont plus l'utilité (vaisselle, vêtements, livres, jouets, petits meubles, décorations, etc.) directement depuis leur domicile.

Ce vide-maison est une belle occasion de :

- Faire de bonnes affaires,
- Rencontrer vos voisins,
- Contribuer à une démarche écoresponsable.

Vous êtes les bienvenus pour venir vous promener, chiner et surtout partager un moment convivial entre voisins !

Nous vous attendons nombreux et nombreuses !

Le Houblon Villaron

Houblonniers Biologique de Seine et Marne

Fête du houblon médiéval

dimanche 6 septembre de 11h à 20h

- marché artisanal
- produits locaux
- restauration sur place
- campement médiéval
- animations
- tournoi équestre
- combats à pied

entree LIBRE

houblonniers de villiers sous grez (77)
ROUTE DE BOURRON MARLOTTE

Logos: LUNA CRAFT BEER, SAUVAGE FORÊT DE LANGRES, MUSI'VILLON, CA, Villiers sous Grez

Fête Nationale à Villiers

13 juillet 18h00
au Larry
Soirée dansante
avec le café Les 3 tilleuls et
le Home Fit club

14 juillet à 12h00
Repas
sous les tilleuls ou au foyer
organisé par la mairie et l'Amicale Villaronne

Moelleux à la rhubarbe

Ingrédients

Pour 6 personnes

4 œufs

300 g de sucre semoule

230 g de beurre

130 g de farine

100 g d'amandes

1 sachet de levure chimique

700 g de rhubarbe



Préparation

Préchauffer le four à 180°

Couper le beurre en petits cubes.

Casser les œufs dans le récipient.

Rajouter le sucre, les amandes, la farine, le beurre et la levure chimique.

Mélanger le tout sans trop homogénéiser la pâte, laisser des morceaux de beurre apparents.

Choisir de la jeune rhubarbe pour ne pas avoir à l'éplucher !

Couper les tiges de rhubarbe en tronçons de 5 à 7 cm.

Les déposer au fur et à mesure et les mélanger à la pâte à l'aide d'une maryse.

Mélanger grossièrement l'appareil et veiller à ne pas trop travailler la pâte.

Dans un moule à gratin, chemisé de beurre et de cassonade, verser l'appareil à la rhubarbe, répartir avec la maryse.

Mettre au four 45 minutes.

A la sortie du four vous pouvez saupoudrer ce gâteau de sucre glace.

Limonade à la pastèque

Ingrédients

Pour 6 personnes

500 g de chair de pastèque

3 citrons

3 C A S de sirop de sucre de canne

750 d'eau gazeuse

Glaçons



Préparation : 5 minutes

Mixer la chair de pastèque (sans les pépins) avec le jus des citrons jusqu'à l'obtention d'une purée lisse.

Passer au tamis puis verser dans une grande carafe. Ajouter le sirop et l'eau pétillante, mélanger.

Servir bien frais avec des glaçons !

Horaires de la mairie

lundi, mardi, jeudi : 13h30 -17h00 - samedi : 9h00 -12h00
Tél. 01 64 24 21 03 - mairie@villierssousgrez.fr

Permanences de nos conseillers municipaux

samedi matin : 10h00 -12h00

Horaires de l'agence postale :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 -16h30
samedi : 10h00 -12h00 - Tél. 01 64 24 21 03

Horaires de la bibliothèque

lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi : 10h00 -12h00
samedi : 16h00 -18h00

Vacances scolaires :

lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi : 10h00 -12h00

Tél. 06 48 20 12 11 - bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr

Horaires boulangerie

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 7h00 -13h00 et 16h00 - 20h00
Samedi - dimanche : 7h00 - 13h30 et 16h00 - 20h00
La boulangerie est fermée le mercredi

Collecte ordures ménagères : le mardi matin

Collecte des bacs jaunes

le mercredi matin des semaines paires
10 et 24 juin - 8 et 22 juillet - 5 et 19 août - 2 septembre

Entre deux Plume-Tambour, continuez de vous informer en consultant notre site internet : www.villierssousgrez.fr



Coups2pouce pour une assistance technique ponctuelle !

Jeune retraité j'interviens chez les particuliers qui ont besoin de conseils, d'une formation ou pour résoudre un problème technique sur ordinateur, tablette, téléphone, télévision connectée et wifi.

Ma société est agréée « Services à la personne »
Pierrick Le Goff : 06 07 03 11 03 - pierrick@coups2pouces.com



De nouvelles saveurs sont arrivées à Villiers-Sous-Grez !

Je suis heureuse de vous présenter un projet que j'ai en tête depuis plusieurs années. J'ai choisi la forme cookie, pour son côté pratique, facile à déguster tout en se baladant ! Les recettes s'accordent aux saveurs et au rythme des saisons, et sont réalisées avec des ingrédients locaux, bio et faits maison.

Chloé Chotard : 06 79 19 34 63
Retrait : 11 rue de l'Église, Villiers-sous-Grez
Pensez à amener des contenants pour récupérer les cookies.

Carnet

DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous vous annonçons les décès de :

Jean-Michel Alain FRANCOIS
le 11/03/2026

Boleslawa Grazyna KRUPSKI
le 07/05/2026

Si vous ne souhaitez pas voir vos événements familiaux publiés, merci de nous en informer.



AGENDA ACTIVITÉS

6 juin - 15h30 - p 25

Atelier Yoga

6 juin - 18h00 - p 24

Café histoire

6/7 juin - 10h00 - p 24

Exposition Histoire et patrimoine

7 juin - p 26

Vide maisons

19 juin - p 25

Exposition Robin Lacassin

20 juin - 15h00 - p 24

Cercle de lecture

20 juin - 18h00 - p 24

Café histoire

21 juin - 16h00 - p 26

Fête de la musique

27 juin - 10h30 - p 26

Kermesse

27 juin - 19h30 - p 25

Concert

13 juillet - 18h00 - p 23

Bal populaire

14 juillet - 12h00 - p 23

Repas de fête

29 août - p 25

Concert

30 août - p 25

Vide grenier

6 septembre - p 26

Fête du houblon médiéval